



Action SOCIALE

Union FO Justice – le 23 Janvier 2024

Flash inFO :

► La Fondation d'Aguesseau annonce le renouvellement du Prêt pour l'Amélioration de l'Habitat (PAH) pour l'année 2024 !

► **Ce prêt à taux zéro, sans frais de dossier,** est spécialement conçu pour faciliter les travaux d'économie d'énergie et d'amélioration de l'habitat des agents du ministère de la Justice.

Avec un montant maximum de 2 200€ et des modalités de remboursement flexibles sur 24 ou 36 mois, le PAH 2024 est une opportunité à ne pas manquer pour concrétiser vos projets d'amélioration de l'habitat.

Pour en savoir plus sur les conditions d'éligibilité et les modalités de demande, nous vous invitons à contacter la Fondation d'Aguesseau

✉ par e-mail à l'adresse : contact@fda-fr.org

☎ par téléphone au **01.44.77.98.50**

Vous pouvez également consulter le site web ► www.fda-fr.org pour plus d'informations.

► Vous pouvez accéder directement au formulaire de demande de PAH 2024 en scannant le **QR Code ci-dessous**



► ou en vous rendant sur le **lien suivant** :

[www.fda-fr.org/sites/default/files/FA - Formulaire Prêt Amélioration de l'Habitat \(PAH\) 2024 %2B mandat SEPA.pdf](http://www.fda-fr.org/sites/default/files/FA - Formulaire Prêt Amélioration de l'Habitat (PAH) 2024 %2B mandat SEPA.pdf)

Ne manquez pas cette opportunité pour réaliser vos projets d'amélioration de l'habitat et profitez de cette aide financière pour rendre votre habitat plus confortable, économe en énergie et respectueux de l'environnement.

L'Union FO Justice Notre résistance, VOTRE inFOrmation !!!

